

# Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, notamment sur la politique étrangère de la France et les relations franco-algériennes, Alger, Palais du peuple, mardi 1er décembre 1981

LE PRESIDENT.- Messieurs, comme il est de coutume, avant d'achever ce voyage, j'ai plaisir à rencontrer les représentants de la presse pour essayer de faire avec eux un premier bilan, avec ce que cela représente d'approximation, avant qu'on ait eu le temps de réfléchir aux commentaires, et avant même que toutes les données ne soient encore en notre possession, puisque la journée n'est pas finie.

- Comme vous le savez, s'achèvera ce soir un voyage de deux jours en Algérie, plus particulièrement à Alger. La plupart d'entre vous avez suivi la délégation française, donc je ne vous apprendrai rien. Je me contenterai de résumer pour ceux qui ne sont pas ici mais qui nous entendront, qu'après avoir rencontré une première fois, puis d'autres fois, le président CHADLI, à diverses reprises un certain nombre de ministres, en-particulier le ministre des affaires étrangères, le ministre du plan, qui ont eu de nombreuses conversations avec leurs homologues français, une série de manifestations, de cérémonies d'accueil nous ont réunis dans un climat que je peux qualifier à nouveau, cette fois-ci la preuve étant faite, d'exceptionnel. J'ai été très sensible à la qualité de l'accueil que nous avons reçu et je tiens à en remercier et le président CHADLI et les autorités algériennes.\

L'ensemble des questions que nous avons traitées ont porté sur des sujets bien cadrés, des problèmes économiques d'ordre essentiellement bilatéral, des problèmes politiques, avec ce que ce mot peut signifier quand deux pays souverains se rencontrent et ont à s'entretenir des affaires du monde, du continent africain en-particulier, et bien d'autres choses encore.

- C'est ce que l'on pourrait appeler, en raison de la -nature particulière des relations de l'Algérie et de la France : les relations humaines, les relations psychologiques, les dossiers en retard, les contentieux. Se mettre à jour en somme pour pouvoir repartir d'un bon pied et bâtir des relations d'un nouveau type dans la confiance. Tout cela a été examiné, je l'ai dit tout à l'heure, par les responsables des relations extérieures ou du commerce extérieur, mais aussi sur-le-plan des relations humaines par les ministres de l'intérieur, sans oublier les relations sociales.

- Vous avez suivi les différentes étapes de ce voyage. J'ai eu plaisir à vous voir ou vous apercevoir au détour de cette ville ou de palais. Je crois que le plus simple, c'est que ce soit vous maintenant qui interveniez pour que vous me permettiez de centrer notre conversation sur les sujets qui vous intéressent, sur lesquels vous manqueriez d'information, afin de les compléter.

- Je crois que l'on pourrait commencer maintenant. Après quoi, je vous quitterai, vous le savez sans doute car vous connaissez l'ordre du jour, pour rencontrer les Français d'Algérie qui voudront bien venir me voir. J'aurai un rapide et dernier entretien avec les responsables de ce pays et, je regagnerai la France.

- Qui demande la parole ? Monsieur.\

QUESTION (Radio télévision algérienne).- Monsieur le Président, vous arrivez donc à la fin de votre brève mais semble-t-il fructueuse visite en Algérie et à quelques heures de votre départ, voulez-vous nous dire le sentiment général que vous en emportez et ce qui, à votre avis, va

changer dans les relations algéro - françaises, surtout si on remarque que le mot confiance est souvent revenu dans vos déclarations et à l'instant également ?

- LE PRESIDENT.- Je viens de vous le dire. D'abord, c'était affaire de climat. Je ne vais pas retracer les étapes de notre histoire. J'ai dit ce que je pensais, ce matin, devant l'Assemblée. Mais, je crois que l'on a parfaitement ressenti de part et d'autre la nécessité de nouveau départ dans nos relations politiques, diplomatiques, commerciales, culturelles ...

- Nos deux peuples ont envie de se reconnaître ou de se rejoindre, et les dirigeants ont eux-mêmes ressenti ce besoin. Donc, je crois pouvoir répondre à votre question en disant : oui le climat a été bon, la plupart des conversations ont abouti. Celles qu'il reste à clore le seront, je l'espère, dans la journée et en tout cas les instructions seront données pour que les services responsables mettent en ordre les résultats de ce voyage dans les semaines qui viennent.

- Ce n'est pas un propos de circonstances comme on le ferait par simple politesse à la fin d'une visite chez des amis qui reçoivent bien. Cela va plus loin. Je crois vraiment pouvoir dire que la France et l'Algérie commencent une nouvelle périodique dans leurs relations souveraines.\

QUESTION.- Monsieur le Président, votre partenaire algérien attendait, semble-t-il des choses concrètes sur des problèmes comme celui du gaz...?

- LE PRESIDENT.- Ce que vous appelez des choses concrètes sont beaucoup plus nombreuses que l'affaire du gaz fort importante ou celle des marchés dont vous mesurez l'intérêt. C'est tout un ensemble de plans de développement qui se trouve en jeu et qui comporte une longue série de prévisions tout à fait concrètes.

- Ce matin, par exemple, nous avons une conférence de travail que le président CHADLI et moi-même présidions avec une douzaine de nos collaborateurs de part et d'autre et, chacun de ceux qui s'exprimait, allongeait la liste des points sur lesquels les conversations de ces deux derniers jours avaient été tout à fait fructueuses. Il faut comprendre parmi ces choses, comme vous l'avez dit monsieur, en effet le problème du gaz, le problème des archives. Le problème du gaz liquide se trouve tout naturellement porté sous la rubrique des relations économiques. Non que ces relations économiques soient indemnes d'aperçus politiques, naturellement, dans la mesure où si l'on passe de bons contrats, on marque sa capacité de s'engager sur une bonne politique. Un certain nombre de paramètres ont été débattus par nos ministres compétents, sur cinq ou six points déterminants. Nous arrivons au terme de cette discussion. Je vous l'ai dit, j'aurai une conversation, tout à l'heure avec le président CHADLI et je pense que nous serons en mesure de donner les instructions techniques et commerciales. Ce n'est pas nous, en effet, qui avons à traiter les conditions commerciales, nous ne sommes pas des commerçants. Ce sont des institutions ou des sociétés. Je pense que nous sommes en mesure de donner des directives claires sur ce sujet.\

`Réponse` En ce qui concerne les archives, on n'en a pas beaucoup parlé. J'ai déjà fixé la position de la France. Je crois qu'il faut aborder cette affaire avec beaucoup de sagesse, de raison, en sachant ménager les justes intérêts nationaux et en évitant de froisser des sensibilités. Il y a plusieurs périodes dans l'histoire aujourd'hui contenues par ces archives. Il y a la période antérieure à 1830, il y a la période qui va de 1830 à la guerre d'Algérie, il y a la fin de cette guerre d'Algérie et la dispersion d'un certain nombre de documents. Ne mélangeons pas les choses. Il y a des intérêts nationaux français qui seront intégralement respectés et l'un des devoirs de la France, c'est de respecter les intérêts nationaux de l'Algérie qui a bien le droit d'avoir sa propre mémoire collective. Cela nous conduit à un débordement de tous les aspects techniques indispensables. Après tout, c'est bien utile pour les autorités algériennes, de disposer des documents dont elles ont besoin sur leur hydraulique, sur leurs secousses sismiques, sur toute une série de problèmes qui touchent à leur vie quotidienne. Quand on examine la façon dont ce sont faites les choses dans d'autres pays ou dans d'autres circonstances, dans les relations de la Grande-Bretagne et des Indes, dans les relations de la France et des pays qui sont aujourd'hui les pays indépendants d'Afrique noire, j'aperçois que les procédés qui ont été adoptés ne ressemble pas à ceux qui ont prévalu dans les relations de la France et de l'Algérie. Donc, c'est une question de bon sens, de sagesse. Je veillerai à ce qu'en aucune circonstance le

droit des personnes ne puisse en quoi que ce soit souffrir d'un transfert d'archives. Et je veillerai à ce que ce qui est proprement de l'histoire de la France, même en Algérie, soit préservé, de même que je veillerai à ce que l'Algérie reçoive son dû au regard de sa propre histoire.\

QUESTION.- Monsieur le Président, ce matin, devant l'Assemblée nationale, devant l'Assemblée populaire nationale, vous avez parlé de la situation dans la région et vous avez estimé qu'elle se complique de jour en jour. Quelle est, monsieur le Président, votre analyse dans la perspective d'une solution politique à un problème de décolonisation ?

- LE PRESIDENT.- J'ai surtout abordé, ce matin, à-titre d'exemples, trois problèmes, trois points sensibles, du continent africain.

- J'ai évoqué l'affaire de la Namibie, en indiquant que la position de la France était de continuer de participer au groupe des Cinq et de chercher à hâter le moment où l'indépendance serait proclamée. Nous souhaiterions naturellement 1982. Il s'agit, là comme ailleurs, du problème posé par le principe essentiel du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

- L'autre exemple que j'ai choisi, c'est celui du Tchad. Vous avez entendu ce que j'en ai dit. Eh bien, il faut que ce pays retrouve son unité, son indépendance, qu'il s'en donne les moyens. Le rôle de la France est de contribuer à la reconstruction, à la remise en marche et non pas de se mêler de la vie interne de ce pays. Et la France, dans cette affaire, n'engage strictement aucune campagne d'inimitié à l'égard d'aucun des voisins du Tchad. Ce que nous souhaitons simplement, c'est que le droit international soit respecté. Et à cet égard, l'intervention de l'Organisation de l'Unité africaine `OUA` et de l'Organisation des Nations unies `ONU` a très précisément marqué la route à suivre et l'a jalonnée.

- J'ai cité comme troisième exemple, le problème du Sahara occidental. Je n'ai pas besoin d'aller chercher loin pour me souvenir qu'en tant que responsable politique dans mon pays avant d'être élu Président de la République française, j'ai toujours pensé que là comme ailleurs, il fallait respecter le principe du libre choix par les populations du destin politique de leur préférence.

- Et quand je vois, à la suite des conférences de Nairobi, des prises de position des Nations unies, quand je vois un certain nombre de personnalités admettre la possibilité du recours à un référendum et donc à un choix auto-déterminé de la population, je pense que l'on va dans le bon sens. Nous entretenons, nous, la France des relations amicales avec l'ensemble des pays de l'Afrique du Nord qui se trouvent directement ou indirectement mêlés à ces problèmes. Nous entendons au-niveau du conseil et de la prise de position publique, marquer notre souhait de voir ces problèmes se régler sur ces bases. Voilà trois exemples. J'aurais pu en chercher d'autres, car malheureusement il en est d'autres. Mais, c'était pour bien marquer la direction de la politique étrangère de la France.\

QUESTION.- (Inaudible)

- LE PRESIDENT.- Je crois que nous avons vraiment progressé. Je le souhaitais en arrivant hier matin. Maintenant, je parle sachant ce qui s'est dit et ce qui s'est fait. Tout à l'heure répondant à l'un de vos confrères, je disais qu'un bon accord politique devait avoir un solide contenu dans divers domaines, économique, social, humain, psychologique. C'est que nous avons recherché et au-point où nous en sommes, au moment où je m'exprime, c'est ce que nous avons obtenu. Il reste encore deux ou trois points qui feront l'objet des ultimes conversations cet après-midi. Sans excéder l'idée que j'ai à l'instant même de la négociation en-cours, je conclus déjà que ce voyage nous aura permis d'aboutir à l'établissement des fameuses nouvelles et bonnes relations entre l'Algérie et la France.

- QUESTION.- (Inaudible)

- LE PRESIDENT.- Vous me ramenez au problème du gaz liquide ? Les experts ont fait leur travail. Ensuite, les deux sages ont fait le leur. Au-niveau de la responsabilité politique, les ministres des relations extérieures s'en sont saisis tandis que les ministres du plan et du commerce extérieur donnaient leur opinion, permettant aux chefs d'Etat au pluriel de disposer de tous les éléments de la décision. On ne peut donc pas imaginer que ce processus va faire le chemin inverse, et ce qui est au-niveau de la décision politique ne pas pas venir au-niveau des experts. Il n'y aura pas de nouvelle procédure. Tout au plus, y aura-t-il indication, pour des raisons techniques et commerciales de toute une série de données car les clients du gaz algérien

raisons techniques et commerciales de toute une série de données car les clients du gaz algérien, ce n'est pas l'Etat français. Donc, il y a aussi des conventions commerciales à passer. Tout cela dans mon esprit et, je l'espère, dans celui de mes partenaires ne devrait pas excéder les semaines à venir.\

QUESTION.- Je voudrais vous demander si vous avez abordé avec le président algérien le problème du Moyen-Orient et notamment l'échec du sommet de Fès et le rejet par certains pays arabes du plan de paix Fahd ?

- LE PRESIDENT.- Non. Ce n'était pas à l'ordre du jour de nos conversations. J'ai fait librement allusion au problème du Proche-Orient, vous avez pu l'entendre devant l'Assemblée nationale populaire algérienne, en rappelant les pétitions de principes simples qui guident l'action de la France. Mais cela n'était pas l'objet de l'ordre du jour dans les conversations du président CHADLI et de moi-même. Donc, nous n'avons pas commenté les résultats de la conférence de Fès.

- QUESTION.- Est-ce que vous considérez, monsieur le Président, que la France considère et partage le point de vue de l'Algérie qui considère que la construction de l'accord stratégique entre les Etats-Unis et Israël porte un risque de déstabilisation et de dégradation de la situation au Proche-Orient ?

- LE PRESIDENT.- Je vous répète que cela, à aucun moment, n'a occupé nos conversations, ce qui ne veut pas dire que les dirigeants algériens n'ont pas d'opinion sur ce sujet et que j'en sois moi-même indemne. Mais, comme ... pour l'instant, j'essaie de vous faire le compte-rendu le plus complet possible des relations entre la France et l'Algérie, cela n'est pas entré dans la discussion. Maintenant, dans d'autres circonstances, je serais tout à fait prêt à parler avec vous des problèmes du Proche-Orient. Je ne m'y suis jamais refusé. Ce n'est pas encore tout à fait le moment.\

QUESTION.- (Inaudible)

- LE PRESIDENT.- Nous n'en avons pas besoin. Il existe des commissions mixtes. Les ministres se connaissent, se rencontrent sovent. Je crois que M. Claude CHEYSSON, notre ministre des relations extérieures et de M. BENYAYA, ministre des affaires étrangères d'Algérie ont dû se rencontrer sept fois au-cours des six derniers mois. Ils se connaissent très bien, ils ont des relations cordiales, ils discutent avec fermeté l'un et l'autre, ils ont bien l'intention de continuer. Il existe des commissions mixtes de travail qui continueront de se réunir régulièrement mais nous n'avons pas prévu d'institution nouvelle.

- QUESTION.- Est-ce que vous estimez que les conditions sont maintenant réunies pour une venue assez rapide du président CHADLI pour une visite officielle en France ?

- LE PRESIDENT.- Si vous voulez bien saisir l'occasion de lui poser cette question. Je ne lui ai pas posée mais je profite de votre intervention pour dire publiquement que je serai très heureux de recevoir le Président de la République algérienne à Paris si les circonstances s'y prêtent.

- QUESTION.- Pourriez-vous m'expliquer la signification de la déclaration conjointe que vous venez de signer avec l'Algérie soutenant la neutralité de Malte ? Pourquoi est-ce que cette neutralité a besoin d'un appui déclaré de l'Algérie et de la France ?

- LE PRESIDENT.- Un texte sera diffusé lorsque je serai à Paris. A ce sujet, nous sommes saisis déjà depuis longtemps, par le gouvernement de Malte, d'une demande tendant non seulement à approuver la neutralité mais à la garantir. Cette même discussion, vous le savez, a eu lieu entre l'Italie et Malte, entre la Yougoslavie et Malte, l'Algérie s'y intéresse, la France aussi. Mais comme l'objet de ma visite ici, ce n'est pas traiter de Malte, ce que nous avons dit ne sera mis au net et publié que lorsque je serai en France à Paris et engagera le gouvernement français.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous attachez une grande importance au tiers monde et au dialogue Nord-Sud, alors, à votre avis, quel rôle peuvent jouer la France et l'Algérie ensemble pour la relance de ce dialogue ?

- LE PRESIDENT.- On l'a déjà constaté à Cancun. Lorsque l'Algérie et la France se trouvent dans la même enceinte, participant à la même réunion, à la même délibération internationale sur un sujet comme les relations Nord-Sud, on constate, sans idée préconçue, c'est un fait, que s'établit tout de suite une même longueur d'onde. Nous avons la même approche des négociations

globales. Nous avons la même approche de la création d'un secteur énergie en faveur des pays du tiers monde non producteurs de pétrole. Et nous avons la même approche, ce qui n'est pas le cas avec tous les pays industriels, côté français, ou tous les pays en voie de développement, côté algérien, nous avons la même approche pour tout ce qui touche aux garanties à apporter aux cours des matières premières. Cela, c'est une constatation de fait. Il ne fallait pas être grand clerc pour deviner que cela se passerait comme cela. Mais, cela se passe déjà comme cela depuis un certain nombre de mois et de semaines. Peut-être aussi l'état d'esprit, les choix de politique intérieure de l'Algérie, l'état d'esprit du gouvernement de la France actuelle ont-ils contribué à ce rapprochement ? Mais, c'est vrai monsieur, dès lors qu'il s'agit du problème des relations Nord-Sud, l'Algérie et la France ont le même langage, même si elles ne partent pas toujours du même point de départ. Ce qui est certain, c'est que nous suivons la même direction.\

QUESTION.- ... (inaudible) l'Algérie pourra réintégrer la zone franc et participer plus ou moins aux réunions des pays ... (inaudible) ?

- LE PRESIDENT.- Ce sujet n'a pas été abordé. Donc, je ne me sens pas autorisé à répondre au nom des Algériens. Ce qui est vrai, c'est que pour des raisons historiques bien connues, la République algérienne n'a jusqu'ici jamais participé à ces rencontres dites franco - africaines. Il faudrait sans doute un certain nombre d'événements, de circonstances et d'analyses pour que les choses, aillent différemment. Mais vraiment le problème n'a pas été posé. Je ne crois pas qu'il ait à se poser dans ces termes : est-ce que l'Algérie rentrera dans la zone franc. Ce n'est vraiment pas du tout le genre de langage que je tiens aux dirigeants algériens lorsque je les rencontre. Ils sont souverains, détermineront eux-mêmes la voie de leur juste intérêt et si sur certains -plans, de nouveaux rapprochements se dessinent, je m'en réjouirai. Je n'ai rien d'autre à dire.

- QUESTION.- ... (inaudible) quel est l'avenir des centres culturels en Algérie ? Y aura-t-il un centre culturel en Algérie ?

- LE PRESIDENT.- La dimension culturelle a constamment été évoquée par les participants de ces réunions. Il faut partir du début, c'est-à-dire à-partir de l'école, de la formation professionnelle, de la formation des cadres, de l'université, de la diffusion, de la langue, des langues, des échanges culturels entre Algériens et Français qui représentent deux types de culture et de civilisation différentes et complémentaires. Oui, cette dimension culturelle a été constamment présente dans nos débats et un certain nombre de dispositions sont d'ailleurs à l'heure actuelle en-cours.\

QUESTION.- Monsieur le Président, êtes-vous arrivé à un accord en ce qui concerne le problème du transfert des biens des Français résidant en Algérie ?

- LE PRESIDENT.- Je pense, si j'en juge par ce que j'ai entendu ce matin même lors de la discussion générale qui a réuni les membres des délégations que de très réels progrès ont été faits sur divers -plans, sur le droit des personnes en-particulier. Ont été étudiés sérieusement les problèmes posés par exemple par la double nationalité des jeunes gens fils de familles algériennes mais nés en France et qui se trouveraient redevables d'obligations de part et d'autre, sur les problèmes touchant aux droits privés, aux droits civils, en-particulier dans le cas de mariages et de divorces entre Français et Algériens ainsi que sur le sort des enfants et également le transfert des biens, sur la réalisation, la mise en oeuvre pratique des accords déjà souscrits. Et de ce point de vue, je n'ai pas aperçu qu'il pourrait y avoir de difficulté dès lors que seraient surmontées, et c'est précisément l'engagement qui a été pris, des inévitables difficultés fiscales et administratives qui ne sont pas des embarras de principe mais souvent pratiques, pour que les choses fussent réglées aussi rapidement qu'il faudrait. De ce point de vue, je crois que les assurances utiles ont été données.\

QUESTION.- Nous croyons savoir qu'en marge des entretiens officiels que vous avez eus, certains membres de la délégation qui vous accompagnent ont eu des contacts avec les représentants du front Polisario à Alger, contacts qui auraient concerné l'ouverture d'un bureau du Polisario à Paris. Est-ce que vous pouvez nous le confirmer ou nous le démentir ?

- LE PRESIDENT.- La délégation française ne s'est pas occupée de ce problème qui vaut la peine qu'on s'en occupe mais dans d'autres circonstances. Ce n'est pas un problème qui peut être réglé entre la France et l'Algérie. C'est un problème qui peut être réglé pour ce qui concerne

l'Algérie par-rapport au Sahara occidental et de son côté par la France, par-rapport au même Sahara occidental. Ce n'est pas un objet de négociation entre la France et l'Algérie. Nous ne nous interdisons pas d'avoir le cas échéant, des idées proches les unes des autres sur ce sujet mais ce n'est pas un sujet de négociation entre nous, notre principe étant que chaque peuple doit se déterminer lui-même. Ce n'est précisément pas le moment de décider à la place de ce peuple par une négociation entre deux pays étrangers.\

QUESTION.- ... (inaudible) du Proche-Orient, vous avez dit ce matin que la France ne se pose pas en médiateur dans l'appel du Proche-Orient, mais vu que les Arabes demandent à l'Europe de jouer un rôle plus accru et vu que la France entretient de bons rapports avec toutes les parties concernées, est-ce que vous accepteriez de jouer les médiateurs si on vous le demande ?

- LE PRESIDENT.- Ne faisons pas de politique fiction. Personne ne me l'a demandé. Je serais très honoré, peut-être embarrassé si l'on s'accordait de ce côté là à estimer que la position de la France est assez équitable pour justifier ce beau rôle. Mais, politiquement, je suis de ceux qui pensent que ce sont les partenaires-adversaires qui doivent régler eux-mêmes leurs problèmes plutôt que de laisser ce soin soit aux super-puissances, soit à je ne sais quel médiateur improvisé. Notre position sur ce sujet, en effet, vous avez raison de le remarquer, est une position simple et donc claire puisqu'elle reconnaît le droit à l'existence d'Israël et donc aux moyens de ce droit et puisqu'elle reconnaît le droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie, sur laquelle ce peuple bâtira une structure de son choix.

- Voilà deux positions de base fort controversées, vous le savez, de part et d'autre, mais auxquelles nous tenons beaucoup car nous ne cherchons pas à faire plaisir mais à défendre le droit de l'histoire.

- QUESTION.- Monsieur MITTERRAND, est-ce que vous avez trouvé compréhension, peut être même un acquiescement de la part du gouvernement algérien sur la décision de la France à participer à une force du maintien de l'ordre dans le Sinai après le retrait des Israéliens ?

- LE PRESIDENT.- Cela fait plusieurs fois que je réponds qu'il n'a pas été question du Proche-Orient au cours de nos conversations. La responsabilité prise par la France l'a été par elle-même et ne prétend engager personne d'autre, donc je ne permettrai pas d'engager l'Algérie sur un sujet de cette sorte.\

QUESTION.- ... (inaudible) Sur-un-plan diplomatique à l'intérieur du monde arabe, est-ce que vous pensez que l'Algérie, désormais et plus que jamais, est un point d'appui pour la France ?

- LE PRESIDENT.- Je ne suis pas sûr que cela soit une bonne définition. Si vous me le permettez, le rôle de l'Algérie n'est pas d'être un point d'appui pour la France et la France ne cherche pas à avoir un point d'appui en Algérie.

- Voici un peuple qui s'est considérablement développé et qui atteint aujourd'hui 20 millions d'habitants. C'est un peuple jeune. Peut-être les deux tiers de ses habitants, pas loin de là, ont moins de 20 ans. C'est donc un peuple plein d'espérances, qui connaît de sérieuses difficultés parce qu'il faut tout faire, tout bâtir, tout construire. Il est normal que la France, en raison des liens historiques que vous savez et des affinités, au-delà même des contentieux sur lesquels il est inutile d'insister car ils sont encore présents dans les mémoires, il est naturel que la France, essayant de dessiner pour elle-même ce que sera la carte du monde à la fin de ce siècle et au début de l'autre, pense que l'Algérie sera un des points d'appui et de stabilité dans cette partie du monde et même sur l'ensemble du continent africain et du monde méditerranéen.

- C'est donc une donnée positive et réelle dont la France doit tenir compte. C'est sous cette forme que je vous répondrai, monsieur ARTZ, que la France attache le plus grand intérêt au développement de l'Algérie et des relations cordiales avec ce pays.\

QUESTION.- M. PENNE était, ces jours derniers, à N'Djaména où il était longuement reçu par le président GOUKOUNI OUEDDEI est-ce que l'on peut avoir des informations sur ce voyage ? Par ailleurs, l'Algérie et la France ont décidé d'apporter un soutien au ... (inaudible). Est-ce que vous avez discuté avec le président CHADLI d'une éventuelle coordination de ce soutien ?

- LE PRESIDENT.- Mais, ces dispositions sont déjà prises. J'ai déjà indiqué au président GOUKOUNI lorsque je l'ai rencontré à Paris que la France était disposée à participer à la reconstruction du Tchad sans poser de conditions. Nous plaçons même pas nos conditions de

reconstruction du Tchad sans poser de conditions. Nous n'avons même pas posé la condition de la présence libyenne alors que cet entretien que j'avais avec le président GOUKOUNI avait lieu à l'époque de la présence libyenne. J'avais dit que la France, avec ses ingénieurs, ses techniciens, ses médecins, bien d'autres encore, a le devoir et l'intention de participer à la reconstruction de ce pays tant déchiré.

- Depuis lors, beaucoup d'événements se sont produits. Aujourd'hui, le gouvernement d'unité nationale du Tchad se trouve affronté à la fois aux problèmes internes et aussi au problème très difficile de la construction de sa propre armée nationale et de savoir aussi quel est le mandat exact des troupes inter-africaines représentant les pays de l'OUA présents au Tchad. C'est un pays qui se trouve démuné souvent de l'essentiel pour ses équipements et même pour l'alimentation.

- La France sur tous ces plans, comme sur d'autres et d'ailleurs comme l'Algérie, est prête à donner un "coup de main", pour accroître les moyens de ce pays et assurer son redressement. Nous ne voulons pas nous transformer, nous, la France, dans cette affaire, en puissance intervenant dans les luttes. Lorsqu'un gouvernement régulier nous demande de traiter des problèmes de sa sécurité, nous ne le refusons pas, étant bien entendu que la France en tant que telle, par ses soldats notamment, n'a pas l'intention d'intervenir au Tchad. D'autant plus que je pense que l'équilibre de cette région du monde tient essentiellement à un certain nombre de pays voisins, chacun devant avoir, selon moi, la sagesse de comprendre que l'équilibre de l'un tient à l'équilibre de l'autre. C'est pourquoi, nous avons veillé, du côté français, à ce que nos prises de positions sur le Tchad n'apparaissent à aucun moment comme un acte d'agression ou de défiance à l'égard d'aucun des pays voisins du Tchad. Nous sommes aujourd'hui dans cette situation et je pense que la réputation de la France s'en porte bien.\

QUESTION.- Monsieur le Président, d'emblée, en arrivant à Alger, vous avez adressé votre salut à la communauté algérienne travaillant en France, alors, justement, je voudrais savoir si la question de l'émigration ou plutôt de l'immigration a été au-centre de vos entretiens avec le président CHADLI ?

- LE PRESIDENT.- Mais naturellement, je l'ai déjà dit. C'était l'un des problèmes principaux à traiter. Vous imaginez ce très grand nombre de travailleurs algériens en France, leur famille, tout ce que cela représente d'apport pour notre pays, tous les problèmes de personnes que cela pose au-delà des problèmes du travail problèmes du logement, problèmes du salaire, problèmes de la sécurité ...

- Dès la -constitution de ce gouvernement, même de celui qui l'a précédé, le ministre d'Etat chargé de l'intérieur `Gaston DEFFERRE` a pris, vous vous en souvenez, des positions immédiates qui ont permis de faire la démonstration pratique que le gouvernement de la France entendait traiter de ce problème d'une autre façon que précédemment.

- Et le climat s'est considérablement détendu, les immigrés qui se trouvent en France, soumis à nos lois doivent savoir qu'ils sont les bienvenus chez nous, qu'ils doivent être traités comme tout travailleur ressortissant de notre nationalité. Il y a donc des problèmes de dignité, des problèmes de protection. Je l'ai dit tout à l'heure aussi des problèmes de sécurité. Nous en avons beaucoup parlé et, à cet égard, je crois pouvoir dire que les discussions entre Algériens et Français ont été faciles en-raison même de l'acquis de ces derniers mois. Nous allons vers une période dans laquelle ce type de problème devrait normalement connaître une considérable détente.\

QUESTION.- Monsieur le Président, nous avons souvent dit qu'une nouvelle page des relations franco - algériennes était tournée mais on a souvent été déçu de part et d'autre de la Méditerranée. Alors, je voudrais vous demander, sans faire de politique fiction, si vous n'excluez plus tout à fait maintenant de nouveaux orages et de nouvelles crises passionnelles entre les deux pays ?

- LE PRESIDENT.- Je n'exclus rien. Je pense simplement qu'il existe un certain nombre de données objectives qui devraient nous permettre d'échapper à cette fatalité, cette fatalité du passé. D'abord, parce que l'histoire s'éloigne. Je n'incriminerai donc personne. Le temps passe, les plaies se referment, des compréhensions naissent, tout un fond commun de culture et de relations anciennes réapparaissent à la surface, les intérêts se complètent mieux, les

compétences s'accroissent, les relations se multiplient .. Voilà des données objectives qui font que si nous savons et nous le savons, nous le saurons, nous sommes en-train de le faire, tisser une nouvelle structure aux relations que j'ai dites économiques, sociales, politiques, culturelles et humaines entre l'Algérie et la France, il n'y a pas de raison apparente pour que nous n'en sortions. A quoi s'ajoutent sans doute que les choix fondamentaux de l'Algérie et que certains choix politiques importants de la France se rejoignent plus commodément que naguère.

- Et puis, il y a les hommes. Lorsque je rencontre le président CHADLI, je dois le dire à l'issue de nos conversations, j'éprouve un sentiment de confiance. Il faut dire cela. Naturellement, c'est subjectif. Mais cela -compte dans la vie, cela -compte dans nos relations personnelles, dans nos relations familiales. Pourquoi voulez-vous que cela ne -compte pas dans les relations internationales ?\

QUESTION.- Comme vous le savez, monsieur le Président, il y a une politique de destabilisation en Afrique, notamment en Afrique australe. On a su récemment la tentative de mercenaires aux Seychelles, le Mozambique, l'Angola sont soumis constamment à la politique de destabilisation de l'Afrique du Sud. Je voudrais vous demander, monsieur le Président, quelle est votre position à l'égard de cette politique d'agression et de destabilisation de l'Afrique du Sud et que -compte faire la politique française socialiste à cet égard ?

- LE PRESIDENT.- Mais j'ai parlé tout à l'heure de la Namibie. Comme je ne pouvais pas faire un tour d'horizon complet de tous les problèmes qui occupent la scène du monde, je pensais que l'exemple choisi avait une valeur significative. Mais, je pourrais élargir le débat puisque vous m'y invitez. Vous dire que l'un des points sur lesquels nous avons marqué le plus la netteté de notre politique, c'est quand il y a agression de l'Afrique du Sud en Angola par exemple.

- L'affaire des Seychelles, de quelle -nature est-elle ? C'est un peu plus difficile à discerner. C'est davantage de l'ordre de l'aventure individuelle sans exclure les plans de destabilisation, expression que vous avez sans doute justement employée. Mais le problème propre à l'Afrique du Sud, à l'Angola, avec la projection namibienne de certains aspects soit au Botswana, soit au Mozambique, marque bien une certaine incapacité de comprendre les besoins du monde moderne. Vous savez que j'ai reçu à Paris M. DOS SANTOS, le président angolais et que l'Angola était représenté à la conférence franco - africaine récente, ce qui est une novation. C'est donc un sujet que j'ai pu approcher de près.

- Lorsque par exemple, on entend dire (et on l'entend dire, c'est bien normal) que font donc les Cubains par là-bas ? D'autres peuvent dire, "il y aura sans doute des Cubains tant qu'il y aura des risques d'agression venus de l'extérieur". De telle sorte que tout se tient et qu'à force d'entretenir des conflits locaux, ceux qui se livrent à ce genre d'agression préparent le moment où la décision leur échappera au bénéfice du plus puissant, où finalement ce sera sous le couvert de la lutte politique et idéologique et stratégique mondiale que chacun de ces problèmes seront désormais abordés.

- Alors, je crie "casse-cou" et je dirai qu'il serait beaucoup plus sage que les pays en question sachent dépasser leurs querelles et qu'ils résolvent leurs problèmes. Cela dit, j'é mets ici une opinion morale qui ne peut malheureusement pas se substituer à la réalité politique. Donc, je pense que les nations libres du monde entier doivent se rencontrer, doivent se concerter pour faire reculer partout où c'est possible ce type d'agression, d'intervention, de destabilisation.\

QUESTION.- Monsieur le Président, peut-on espérer que les importantes mesures prises en faveur des immigrés algériens travaillant en France auront des répercussions sur les droits et les conditions de vie des Français qui ont choisi de rester en Algérie depuis l'indépendance ?

- LE PRESIDENT.- Quels sont ces Français ? Je crois qu'ils sont de l'ordre de 45 000. Parmi eux, en petit nombre, des Français restés en Algérie au-delà des événements tragiques de la guerre. Le grand nombre, ce sont ceux qui sont venus depuis lors, au-titre de leur société commerciale, de la coopération, de l'administration française, que sais-je encore .. Je crois que l'on peut difficilement comparer ce qui n'est pas comparable : les uns ont des biens, les autres n'en ont pas. Ceux qui n'ont pas de biens en Algérie, mais simplement une situation : ont-ils à se plaindre des Algériens ? Je n'en ai pas entendu parler. Je crois même que les Français qui se trouvent



dans ces conditions en Algérie aiment bien l'Algérie et les Algériens.

- Je relevais ce matin, presque avec satisfaction, que sur 45 000 de nos ressortissants en Algérie, on n'avait relevé que onze cas visibles de délinquance reprochés par les autorités algériennes. Onze ressortissants français, objets de mesures juridiques répressives, cela signifie d'une façon générale que les Français se soumettent très correctement aux lois de ce pays. Mais, même à l'égard de ces onze personnes, j'ai appris en fin de matinée que le président CHADLI avait décidé des mesures de grâce qui faisaient que même ces Français, qui se trouvaient en situation répréhensible se trouvaient épargnés ... (inaudible) et administrativement réglés et qu'il reste maintenant à réaliser la mise en oeuvre d'un certain nombre de dossiers dont je disais à l'instant que les inévitables et dommageables tracasseries fiscales ou administratives retardaient l'échéance. Nous avons décidé au-cours de ces dernières heures d'accélérer l'allure. Il n'y a pas de problème de principe. Je pense que nous avons dit l'essentiel.

- QUESTION.- ... (inaudible) de certaines informations venues de Paris des confrères, des interlocuteurs algériens nous ont interrogé sur une pause des réformes qui pourraient être marquées en France. Est-ce que vous pourriez nous apporter un premier commentaire justement sur ces informations ?

- LE PRESIDENT.- Vous savez, nous nous rencontrons souvent et ce n'est pas d'Alger que je vais commenter la politique intérieure française. Comme on sera bientôt à Paris et que j'aurai l'occasion de m'exprimer devant la presse au-cours des jours prochains, vous aurez le temps de "fourbir la question" avec plus d'acuité encore et j'aurai l'occasion de vous répondre.\